



SUITES AU RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA COMMISSION

**Évaluation de l'efficacité du
Plan de stratégie (2008-2013)**

du Collège Vanier

Décembre 2015

Québec, le 14 décembre 2015

Monsieur Normand W. Bernier
Directeur général
Collège Vanier
821, avenue Sainte-Croix
Montréal (Québec) H4L 3X9

Objet : Suivi au rapport d'évaluation de l'efficacité du *Plan stratégique 2008-2013*

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion du 30 novembre 2015, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le suivi que le Collège Vanier a apporté à l'une des recommandations contenues dans le rapport d'évaluation de l'efficacité de son *Plan stratégique 2008-2013* publié en mars 2014.

Dans son rapport d'évaluation, la Commission a recommandé au Collège de s'assurer de dégager des enjeux appropriés, de préciser des orientations pertinentes pour toute la durée du plan stratégique et du plan de réussite et de déterminer des objectifs formulés en termes de résultats attendus et accompagnés d'indicateurs pertinents. La Commission a procédé à l'analyse du suivi à cette recommandation lors de son évaluation du *Plan stratégique 2015-2020* du Collège. Le rapport d'évaluation de la conformité et de l'efficacité potentielle du *Plan stratégique 2015-2020* a été adopté par la Commission lors de la même séance que le présent rapport de suivi. À l'examen de ce plan stratégique, la Commission observe que le Collège a procédé à une nouvelle analyse de sa situation qui touche autant son environnement interne que son environnement externe. Elle estime que cette analyse de situation est claire, diversifiée et approfondie. Le Collège a aussi analysé des données récentes sur les indicateurs de réussite. L'analyse qu'il a menée lui a permis de dégager des enjeux, d'établir les caractéristiques de ses étudiants et de déterminer des obstacles à leur réussite. La Commission constate également que les orientations que le Collège a retenues pour son plan stratégique sont en lien avec sa mission, avec la vision énoncée dans son plan stratégique et avec les enjeux dégagés à la suite de l'analyse de sa situation. La Commission observe finalement que les objectifs qui apparaissent dans le plan stratégique sont en lien avec les orientations auxquelles ils sont rattachés de même qu'avec les enjeux dégagés au terme de l'analyse de la situation. De plus, pour chacun des

objectifs stratégiques, des indicateurs pertinents sont définis et des résultats attendus sont précisés. La Commission estime que le Collège devrait être en mesure de rendre compte des résultats obtenus en fonction des objectifs fixés dans son plan stratégique. La Commission juge que, dans le cadre de l'élaboration de son *Plan stratégique 2015-2020*, le Collège a donné des suites satisfaisantes et, en conséquence, elle lève cette recommandation.

Le rapport d'évaluation de l'efficacité du *Plan stratégique 2008-2013* contient trois autres recommandations. D'abord, la Commission a recommandé au Collège de s'assurer de se doter d'un mécanisme de mise en œuvre et de suivi de la mise en œuvre de son plan stratégique, incluant son plan de réussite, qui lui permettra d'atteindre ses objectifs. Elle a également recommandé au Collège de mettre en place des mécanismes de suivi des résultats de son plan stratégique et de son plan de réussite, lesquels permettront de réviser annuellement et d'actualiser, le cas échéant, le plan stratégique et le plan de réussite. La Commission constate que le Collège prévoit, dans son *Plan stratégique 2015-2020*, des mécanismes de mise en œuvre et de suivi des résultats; elle s'attend à être informée, au moment opportun, de l'application de ceux-ci. Finalement, elle a recommandé au Collège de préciser les enjeux de sa démarche d'autoévaluation, de procéder à des consultations auprès de sa communauté sur sa démarche d'autoévaluation et de recueillir des données pertinentes et suffisantes afin de mener une analyse rigoureuse lui permettant de dégager des conclusions pertinentes et d'améliorer son processus de planification stratégique et son processus de planification lié à la réussite. La Commission s'attend à recevoir un rapport accompagné de tous les documents nécessaires au traitement du suivi à ces trois recommandations, par exemple au moment d'un bilan annuel du *Plan stratégique 2015-2020*. Ces trois recommandations sont donc maintenues.

Veillez noter que ce rapport sera rendu public sur le site Internet de la Commission.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Original signé

Céline Durand

c. c. M^{me} Danielle Lafaille, directrice des études